

## Nouveau mandat de deux ans

VALÉRIE LÉPINE

**Bruno Laroche a été réélu au poste de préfet de la MRC Rivière-du-Nord en décembre dernier pour un second mandat de deux ans. Quel bilan fait-il de son premier mandat et quelles seront ses priorités futures?**

Rencontré en entrevue en janvier 2014 par le *Journal*, Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte et nouvellement élu au poste de préfet, avait déclaré que ses objectifs principaux seraient de favoriser l'action concertée des maires de la MRC, de travailler sur le schéma d'aménagement et de militer pour que la MRC Rivière-du-Nord ait un préfet élu au suffrage universel, comme sa voisine la MRC des Pays-d'en-haut. Il affirmait alors que les maires du conseil

de la MRC Rivière-du-Nord semblaient tous d'accord avec le principe de ce type d'élection.

En entrevue avec le *Journal* le 9 mars dernier, M. Laroche a affirmé que le caucus avait désormais une vision plus inclusive et travaillait davantage en collégialité. Pour le Fonds de développement des territoires notamment, les maires avaient accepté de permettre à Saint-Jérôme d'avoir accès aux sommes allouées par ce Fonds,

même si normalement cette Municipalité n'y aurait pas eu droit, compte tenu de sa taille.

Pour ce qui est du schéma d'aménagement, il n'est toujours pas terminé et les nouvelles règles du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) risquent de retarder l'échéance du projet.

Bruno Laroche n'a pas pu modifier le mode de nomination du préfet. Il déclare qu'il en a discuté avec les autres maires, mais que ceux-ci ont eu une réaction «mitigée» à la possibilité d'élire le préfet au suffrage universel. Pour eux, un préfet élu de cette façon risquait d'ajouter



Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte, a été réélu au poste de préfet de la MRC Rivière-du-Nord et fait le bilan de son premier mandat et de ses priorités.

un palier décisionnel supplémentaire. En outre, M. Laroche a précisé que la MRC avait «tellement de

chats à fouetter» que cette question n'était somme toute pas vraiment prioritaire.

Le *Journal* a enfin voulu savoir la position du préfet face à l'organisme qui gère le transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord (TAC MRC RDN). M. Laroche a dit qu'au départ, cet organisme devait surtout aider les personnes à mobilité réduite à sortir de leur isolement en leur permettant d'aller à Saint-Jérôme par exemple. Au cours des dernières années cependant, la mission semble s'être modifiée: le transport collectif accapare une plus grande partie du budget alloué à l'organisme que le transport adapté. Bruno Laroche déclare donc qu'il serait souhaitable de revoir l'objectif de l'organisme et de réfléchir sur le modèle à adopter.

## De bac en bac

### Les bacs bruns et les Denis Drolet

MICHEL FORTIER

**Que de chemin parcouru depuis l'introduction des premiers bacs bleus en juillet 2001! Les petits bacs bleus ramassés toutes les semaines sont devenus de gros bacs bleus de 120 litres ramassés aux deux semaines, puis bientôt à la semaine, démontrant ainsi le succès de la récupération des matières recyclées.**

Une autre évolution est prévue afin de séparer les déchets domestiques des déchets contenant des matières organiques qui produisent du méthane et d'autres composés nocifs pour la santé. La Ville de Prévost annonce que les nouveaux bacs bruns, dits de matière organique, seront distribués au cours des premières semaines d'avril et que la collecte débutera en mai.

Les citoyens de Prévost auront certainement remarqué l'engagement des Denis Drolet dans la promotion *Vive le brun*. C'est que Vincent Léonard est un résident de Prévost et qu'il a été sensible à l'idée de la promotion de cette politique non coercitive de ramassage des ordures organiques.

Frédéric Marceau, coordonnateur au Service de l'environnement de la Ville de Prévost rappelle que cette démarche s'inscrit dans la politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui exige que la totalité des matières organiques soit valorisée d'ici à 2020. Il souhaite convaincre les citoyens du bien-fondé d'une telle politique tout en les aidant à y parvenir. Le service de collecte des matières organiques est actuellement implanté pour tous les citoyens et, sur une base volontaire, pour les commerces et restaurateurs de Prévost: «Plusieurs commerces et restaurateurs ont déjà demandé leur bac, ce qui démontre assez bien la volonté collective de réduire notre production de déchets».

#### Séance d'information

Quatre séances d'information sont prévues pour les citoyens et elles se tiendront à la Salle Saint-François-Xavier, 994, rue Principale, à 19 h, aux dates suivantes: vendredi 1<sup>er</sup> avril, mardi 26 avril, samedi 14 mai et jeudi 26 mai. De plus des agents d'information pourront se rendre

chez vous pour vous offrir de l'information.

#### Inversion bac bleu, bac vert

Dès le 1<sup>er</sup> avril, la Ville inversera la période de collecte des bacs verts (ordures) et des bacs bleus (recyclage). Les bacs bleus seront ramassés chaque semaine au lieu d'aux deux semaines, alors que les bacs verts seront ramassés aux deux semaines. Les déchets organiques et

putrescibles étant ramassés toutes les semaines dans les bacs bruns, il n'est plus nécessaire de faire la collecte hebdomadaire des bacs verts. Par contre, les bacs bruns seront ramassés aux deux semaines durant la période de froid, de novembre à mars, car les odeurs ne représentent pas de problème.

Le site [www.vivelebrun.ca](http://www.vivelebrun.ca) permet à tous d'accéder à une information de qualité. M. Marceau a annoncé que toute question qui lui serait présentée et à laquelle le site ne répondrait pas, trouverait réponse dans l'heure suivante. On y trouvera également la capsule vidéo des Denis Drolet *Vive le brun*.



Les Denis Drolet au lancement des bacs bruns de la Ville de Prévost

EFFICACITÉ - INTÉGRITÉ - PROFESSIONALISME

**France LATREILLE**  
Courtier immobilier résidentiel

Sutton  
HUMANIA  
AU-DELÀ D'UNE TRANSACTION, UNE RELATION

Cell.: 514 910-4162  
francelatreille1@gmail.com

**artzone**  
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure  
Pose d'ongles ~ Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

INOA L'ORÉAL PROFESSIONNEL

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

**MON DOSSIER SANTÉ EN LIGNE**

NOUVEAU SERVICE!

Vous pouvez maintenant gérer tous les dossiers de votre famille à partir de votre compte et bénéficier de ces avantages:

- Renouvellement d'ordonnance
- Service de notification *C'est prêt!*
- Relevé de déclaration de revenus
- Rappel de prise de médicament et de renouvellement

Demandez votre code d'accès à votre pharmacien et rendez-vous au [dossiersante.jeancoutu.com](http://dossiersante.jeancoutu.com)

Annie Bélanger et Joëlle Rhéaume-Majeau, pharmaciennes propriétaires affiliées

JeanCoutu

2631, boul. Curé-Labelle, Prévost • 450 224-0505